L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1878.

L'ESPRIT DES AUTRES.

Un excentrique du nom de Claudel, Belge d'origine et professeur de son état, a eu l'ingénieuse idée d'adresser à l'empereur [illegible]: *"Le sort réservé aux empereurs et rois."* Il y a là de très amusants passages qui méritent qu'on les cite. D'ailleurs, Claudel n'est pas méchant; il a horreur du sang et ne demande la tête de personne.

Voici donc le sort qu'il réserve aux empereurs et rois, aux impératrices et reines. Commençons par les mâles.

Sans toucher à un seul de leurs cheveux, dit Claudel, nous les mettrons dans l'impossibilité d'assouvir sur la société leurs appétits sanguinaires.

Mais le rôle de la société nouvelle ne se bornerait pas à réduire ces individus à l'impuissance, la société aurait encore le devoir de les guérir....

Or quels moyens de guérison Claudel indique-t-il? Les voici:

On les remettrait (les rois et les empereurs) entre les mains de professeurs et de médecins qui devraient travailler de concert à rétablir l'équilibre moral, intellectuel et matériel chez ces malheureux pervertis par l'atmosphère où ils ont grandi. Un régime bien combiné, des douches gouvernement administrées, finiraient par apporter des impressions nouvelles au cerveau (à moins d'un ramolissement total), et leur intelligence, sollicitée par les habiles exercices de professeurs, entraverait peu à peu un monde nouveau d'idées....

Pour hâter la guérison de ces infortunés, on les mettrait en face des réalités de la vie qu'ils *n'ont jamais connue*. On les conduirait à *la campagne*, dans les champs, au milieu de cette brave et pacifique population qu'ils ont pressurée, et, une pioche, une pelle et un rateau à la main, on leur ferait faire quatre ou cinq heures seulement de travail manuel et *toujours en rapport avec leurs forces*.."

(Claudel a décidément un excellent cœur!)

Il ajoute:

On les conduirait à l'atelier dans les villes, au milieu de cette brave, laborieuse et pacifique population d'artisans qu'ils ont tracassée....et, un marteau, une lime, un rabot à la main, on leur ferait exécuter de petits travaux *en rapport avec leurs forces*, et quatre à cinq heures seulement.

(Il est impossible d'être plus paternel, n'est-ce pas?)

* *

Il est aussi intéressant de connaître le sort que réserve Claudel aux impératrices et reines:

La sollicitude de la société s'étendrait aussi aux femelles....

Ah! dame, le mot y est!

On apprendrait à ces malheureuses à aimer la simplicité, à s'habiller *avec décence*, à se plaire dans le travail. Pendant longtemps elles passeraient une partie de la journée *auprès de quelque laborieuse mère de famille*, afin de faire naître en elles, par l'exemple d'une vie active, honnête, économe, une horreur invincible pour la fainéantise, l'indécence, la prodigalité dans lesquelles elles avaient vécu auparavant. Puis, on les conduirait d'*atelier en atelier*....

Elles ne seraient pas condamnées à une tâche de douze heures; elles seraient traitées avec une humanité dont on ne voit pas d'exemple aujourd'hui....

Et le bon Claudel est poursuivi par les tribunaux belges à la requête de l'empire d'Allemagne! Il faut espérer que les magistrats belges seront doux à ce rêveur.

* *

Nous trouvons, dans le *Paris-Journal*, un récit très intéressant relatif à la rivalité de Chopin et de Listz, et du démenti donné à celui-là par celui-ci, dans une soirée chez George Sand:

Un soir, à Nohant, la société était réunie dans le grand salon. Listz jouait un nocturne de Chopin, et, selon son habitude, il brodait à sa manière, en mêlant des trilles, des trémolos et des points d'orgue qui ne se trouvaient pas dans le texte. A plusieurs reprises, Chopin avait donné des signes d'impatience; enfin, n'y tenant plus, il s'approcha du piano et dit à Listz avec son flegme anglais:

—Je t'en prie, mon cher, si tu me fais l'honneur de jouer un morceau de moi, joue ce qui est écrit, ou bien joue autre chose: il n'y a que Chopin qui ait le droit de changer Chopin.

—Eh bien, joue toi-même! dit Listz en se levant un peu piqué.

—Volontiers! dit Chopin.

En ce moment, la lampe fut éteinte par une phalène étourdie qui était venue s'y brûler les ailes. On voulait la rallumer.

—Non! s'écria Chopin; au contraire, éteignez toutes les bougies, — le clair de lune suffit.

Alors il joua...., il joua une heure entière.

Dire comment est impossible. Il y a des émotions que la plume est impuissante à traduire. L'auditoire, dans une muette extase, osait à peine respirer, et lorsque l'enchanteur finit, tous les yeux étaient baignés de larmes, surtout ceux de Listz. L'illustre pianiste serra Chopin dans ses bras en s'écriant:

—Ah! mon ami, tu avais raison! Les œuvres d'un génie comme le tien sont sacrées; c'est une profanation que d'y toucher. Tu es un vrai poëte, et je ne suis qu'un pianiste!

—Allons donc! reprit vivement Chopin. Nous avons chacun notre genre, voilà tout. Tu sais bien que personne au monde ne peut jouer comme toi Weber et Beethoven. Tiens! je t'en prie, joue moi l'adagio en *ut* dièze mineur de Beethoven; mais fais cela sérieusement, comme tu sais le faire quand tu le veux.

Listz joua cet adagio et y mit toute son âme, toute sa volonté. Alors se manifesta dans l'auditoire un autre genre d'émotion: on pleura, on sanglota, mais ce n'était plus de ces larmes douces que Chopin avait fait couler; c'étaient de ces *pleurs cruels* dont parle Othello. Ce n'était plus une élégie, c'était un drame.

Cependant Chopin était avoir éclipsé Listz ce soir-là. Il s'en vanta en disant: "Comme il est vexé!" Listz apprit le mot et s'en vengea en artiste spirituel qu'il était.

Voici le tour original qu'il imagina quelques jours après, et que nous empruntons à une notice de M. Folleville: La société était réunie à la même heure, c'est-à-dire vers minuit. Listz supplia Chopin de jouer. Après beaucoup de façons, Chopin y consentit. Listz, alors, demanda qu'on éteignît toutes les lampes, toutes les bougies, et que l'on baissât les rideaux pour que l'obscurité fût complète. C'était un caprice d'artiste; on fit ce qu'il voulait.

Mais au moment où Chopin allait se mettre au piano, Listz lui dit rapidement quelques mots à l'oreille et prit sa place. Chopin, qui était très loin de deviner ce que son camarade voulait faire, se plaça sans bruit sur un fauteuil voisin.

Alors Listz joua exactement toutes les compositions que Chopin avait fait entendre dans la mémorable soirée dont nous avons parlé; mais il sut les jouer avec une si merveilleuse imitation du style et de la manière de son rival, qu'il était impossible de ne pas s'y tromper, et, en effet, tout le monde s'y trompa.

Le même enchantement, la même émotion se renouvelèrent. Quand l'extase fut à son comble, Listz frotta vivement une allumette et mit le feu aux bougies du piano. Il y eut dans l'assemblée un cri de stupéfaction:

—Quoi! c'est vous!

—Comme vous voyez!

—Mais nous avons cru que c'était Chopin.

—Qu'en dis-tu? dit Listz à son rival.

—Je dis comme tout le monde; moi aussi j'ai cru que c'était Chopin.

—Tu vois, dit le virtuose en se levant, Listz peut être Chopin quand il le veut; mais Chopin pourrait-il être Listz?

C'était un défi; mais Chopin ne voulut pas ou n'osa pas accepter. Listz était vengé.

* *

Le *Voltaire* publie ce matin une page d'histoire intime du temps assez curieuse. C'est une confidence relative aux passe-temps auxquels on s'amusait aux Tuileries, à l'époque où M. Mérimée écrivait ses "Lettres à une inconnue."

Ces lettres faisaient allusion à une cour d'amour qui s'était tenue aux Tuileries. Les papiers que nous retrouvions ce matin complétaient la confidence en ces termes:

Qu'on se figure une journée d'octobre, froide et pluvieuse. Impossible de songer aux promenades ordinaires. Comment tuer le temps? On se mit à jouer à la cour d'amour, et le tribunal fut immédiatement constitué, ainsi qu'il suit: présidente, la comtesse Lisa Przedziecka; vice-présidente, l'impératrice Eugénie; secrétaire, Mérimée. Etaient présents à ce divertissement: M. Nigra, ministre d'Italie; Mmes de Lourmel, de la Poëze et Hayneval.

Quant à la question soumise à cette cour d'amour, elle est tout à fait curieuse et étonnante:

"Le souverain n'ayant ou ne pouvant avoir d'enfant, est-il permis à la souveraine de prendre des mesures pour sauvegarder l'avenir de la dynastie?"

L'affaire fut très éloquemment discutée; il y eut plaidoirie et répliques. Quand vint le scrutin, les voix se partagèrent, et le prononcé du jugement fut renvoyé à une autre session, qui n'eut jamais lieu.

La garde qui veillait alors aux barrières du Louvre ne se doutait guère, j'imagine, des étranges questions qui s'agitaient à l'intérieur.

FORTUNE DU PRINCE IMPÉRIAL. — Les républicains ne cessent, on le sait, de crier partout que la fortune du prince impérial et de l'impératrice est colossale. Un journal affirmait bêtement l'autre jour que le prince jouissait de 3 millions de revenu.

Nous avons relevé cette niaiserie et démontré tout ce qu'elle avait de calomnieux. Un fait vient à l'appui de nos dire:

Nous trouvons dans le *Whitehall Review* de Londres, des renseignements sur une loterie qui s'organise en Angleterre, dans le but de procéder à la restauration de la petite église Sainte-Marie de Chislehurst, où reposent les restes de Napoléon III:

Les toits et les murs de l'église de Chislehurst, dit la feuille anglaise, sont dans un état de délabrement déplorable, et il n'y a pas de fonds disponibles pour effectuer les réparations immédiates.

La famille impériale a déjà donné 200 livres sterling à la fabrique, et l'impératrice, ainsi que le prince impérial, viennent d'offrir une magnifique coupe en argent cicelé, qui mesure deux pieds six pouces de hauteur.

Il peut être intéressant d'ajouter que cette splendide œuvre d'art a coûté 400 livres sterling et a été achetée par l'empereur à l'Exposition de 1867; la coupe est exposée chez un des principaux bijoutiers de Londres.

Plusieurs personnes qui liront ces lignes se souviendront d'avoir vu cette coupe sur le bureau de l'empereur, aux Tuileries.

Ce don formera le principal lot de la loterie, dont le tirage sera annoncé ultérieurement. Le second prix consistera en un service à thé en porcelaine de Sèvres; le troisième lot, en une bague ornée de pierres précieuses.

Il nous parait inutile de faire suivre de commentaires cette révélation du journal anglais. (*Patrie.*)

Il paraît que le sultan vient de fonder un nouvel ordre destiné aux dames qui se sont distinguées par leur dévouement dans les soins donnés aux blessés et aux malades pendant la guerre.

Le nouvel ordre compte trois classes, dont la première est décernée avec brillants. Les premières dames qui ont reçu cette décoration sont la mère et la femme du vice-roi d'Egypte; en outre, assure-t-on, la deuxième classe de cet ordre sera conférée aux femmes des ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche à Constantinople.

—Voici de curieux détails donnés par le *Berliner Borsen Courier*, sur la personne du prince Henri des Pays-Bas, qui vient d'épouser la princesse Marie de Prusse.

Ce prince est un des plus riches de la terre. Une seule mine d'argent qui lui appartient en Amérique, lui assure annuellement un apanage princier. En outre, il possède beaucoup de valeurs, surtout hollandaises et russes, des actions dans de grandes entreprises maritimes et financières et finalement, quatre-vingt-dix-neuf propriétés; tant en ville qu'à la campagne. Ce chiffre curieux vient de ce que la loi néerlandaise ne permet à personne, pas même au roi, de posséder cent immeubles.

—Un trait de Normand, qu'on a conté sur la plage au "Domino" du *Gaulois*:

La femme de ce paysan normand est malade. On appelle un docteur.

—Me payerez-vous? dit le médecin, qui avait de la méfiance.

—Oh! monsieur, dit le mari, voilà cinq louis, et que vous tuiez ou guérissiez la chère femme, le magot est à vous.

La malade meurt, le médecin réclame les cent francs.

—Pardon! dit le veuf; avez-vous "tué" ma femme?

—Non.

—Tant mieux. L'avez-vous "guérie?"

—Non, hélas!

—Eh bien! puisque vous ne l'avez ni tuée ni guérie, vous êtes hors des termes de notre convention.... et je ne vous dois rien.

Les habitants de notre colonie de Pondichéry ont souvenir d'un ingénieur des ponts-et-chaussées qui suppléait au défaut de son art par un esprit des plus inventifs et des plus ingénieux.

Un jour, il reçut l'ordre du gouverneur d'avoir à construire un pont sur une petite rivière qui traverse notre territoire indien. La chose ne laissait pas que d'embarrasser notre ingénieur. Comment construire dans l'eau? Il ignorait l'art des constructions hydrauliques. Après mûres réflexions, voici le parti qu'il prit. Il construisit son pont à quelques mètres de distance du lit de la rivière, puis il fit creuser sous ce pont un canal dans lequel la rivière fut détournée! Le problème était résolu. Le fait est légendaire à Pondichéry.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

CANADA, Frangeul, mercredi, 25 septembre.
*PEREIRE, Danré, mercredi, 2 octobre
*VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 9 oct.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$100
Deuxième — — ....$ 65
Troisième — — ....$ 35

* Billets aller et retour à prix réduits.

Passage d'entrepont avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.
4mai—

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	2 Oct.	environ 3 nov
Hannover	23 "	" 24 "
Braunschweig	6 nov.	" 8 déc.
Frankfurt	4 déc	" 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00 en or.
Do à Indianola.......... 45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse MARDI, 1er Oct., à 6 h. P. M.

Assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1|2 pour cent.

Passage—Cabine..........$50
— Entrepont.......... 25
— Billet d'excursion 80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No 41.
4mai—1an

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO., 72 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois à 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia, ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boites de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6déc—1an t 2

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE Patented

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielewicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FERSLEW & CO. propriétaires, P. O. Box 1400 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe, E. B. WARD, Jr., Capt. G. PIZZATI, partira positivement .... à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI, & BRO., 23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec nos goëlettes régulières.
2 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur YAZOO VALLEY, remplaçant le NATCHEZ, J. S. Mason, Capitaine, A. A. [illegible] Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissement pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, Agent.
28sept— Au No 33 de la rue des Magasins.

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, deux voyages réguliers par semaine.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE, J. C. Libano, capitaine, ____ commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE, J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 108 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Alterre le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
10 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins, Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Baby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA.
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf NEW CAMELIA, basse pression et transportant la malle des Etats-Unis, Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 24marsan 15 oct.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf NEW CAMELIA, très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis, capitaine WM. HANOVER.

Fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour ....$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent,
24 marsan15oct au No 20 de la rue de l'Union.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.
56.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd
CHAS. J. LEEDS, 3ème
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
A. Palfrey, D. Urquhart,
28 mars—1 an

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferry-boat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de frêt sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
4 août—

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 2 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks et compartiments dans les wagons-dortoirs, et aussi, pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1..5:45 P M	Express No 2.. 9 00 A M
Way No 3....7:00 A M	Way No 4..... 7:35 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI COLUMBUS ET CHICAGO.

Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.
THE QUICKEST ROUTE EAST.
Double Daily Through Trains.

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from July 6 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1..5:45 P M	Express No 2.. 9:00 A M
Way No 3....7:00 A M	Way No 4..... 7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE.

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
je y14—

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.	Du Lac.
6 heures......A. M.	7 heures......A. M.
8 "	9 "
10 "	11½ "
Midi	1½
2 ......P. M.	2½ ......P. M.
3 "	3½ "
4 "	4½ "
5 "	5½ "
6 "	7 "

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

1er mai—an15sep D. B. ROBINSON, Receveur.

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9..........RUE DECATUR..........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad & Cie, re, Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 juil77—1an

J. VERGNOLE,

65..........Rue Decatur..........65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. [illegible] & CO., Cognac, de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissant sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans
9 déc—77—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu	$334,652 72	
Sur risques de mer	20,648 79	
Sur risques de rivière	24,051 91	
Total des primes		$379,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,437 89	
Sur risques de mer	13,465 68	
Sur risques de rivière	10,964 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67	132,799 68
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	196,376 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,870 63
Effets à recevoir	81,611 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,600 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$300,000.
VINGT DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.
Bureau No 33 rue du Camp.
Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter—Risques non terminées 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins—Risques non terminées, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—Re-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Patrol	80 279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29 075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	93,040 69
Billets à recevoir	11,458 33
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 40
Argent en caisse	150,484 73
Total de l'actif	$656,8[illegible] 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 16e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion tenue le dix neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, pendant dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—
R. J. HART, JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, R. W. TAYLOR
B. BISCOE, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS MACHEADY, LIONEL C. LEVY.
W. E. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. ALCUS, R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. S. GROVES.
20 janv—

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.
(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$326,881 02	
Primes maritimes	34,632 42	
Primes de rivière	29,246 04	
Total des primes		$390,759 48
Moins—		
Primes sur risques non expirées	$ 86,057 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	20,742 89	119,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage		41,823 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire:		
Profits et pertes	$ 58,606 36	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance	809 56	$109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., Bons de 1ère hypothèque, actions de Banques et de compagnies d'assurance, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 36	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$612,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878. JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A sa meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 4d courant.
N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:
ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POCTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, say		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133 441 97
City bonds		83,117 20
Bank and other stocks		59,186 68
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33,992 19
		$506 611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:
Thos. A. Adams, Jos. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
21 mai— Jno. M. Parker.

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT. —OF THE— New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.
ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$326,881 02	
Marine Premiums	34,632 42	
River Premiums	29,246 04	
Total Premiums		$390,759 48
Less—		
Premiums on expired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurances	20,742 89	119,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvages		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	$96,460 70
Rebate at 15 per cent.	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and license	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss	58,606 36	
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877	25,000 00	50,000 00
Balance	809 56	109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76	
Real Estate	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,390 42	
Bills receivable for premiums	11,429 36	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection	70,210 94	612,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:
Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt, Jules Aldigé,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poets,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.
TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks	$334,652 72	
On Marine Risks	20,648 79	
On River Risks	24,051 91	
Total Premiums		$379,353 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$55,437 89	
On Marine Risks	13,465 68	
On River Risks	10,964 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 52	
Re-insurance and Return Premiums	18,313 67	132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	196,376 40
Notes secured by mortgage	186,501 65
Notes secured by pledge	69,870 63
Bills receivable	81,611 67
Premium in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,600 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
June 11—

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey, will leave her wharf foot of Toulouse street, TUESDAY, Oct 1, at 6 P. M.

Insurance on cargo by this line 1|2 per cent.

Cabin Passage..........$50
Steerage — 25
Excursion tickets.......... 80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 1 Carondelet Street
mav1—1y

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes ristournées		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133 441 97
Bons de ville		83,117 20
Actions de banques et autres		59,186 68
Propriétés foncières		112 176 91
Primes en voie de collection et comptes suspens		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Jos. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
Jno M. Parker.
24 mai—

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS, —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Coin Vieille Levée et Bienville.
18 juil 78—1 an Nlle Orléans.

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters,
FIRST PRIZE
Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus*, and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y.

J. P. SARRAZIN,
Manufacture de Tabac à la vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

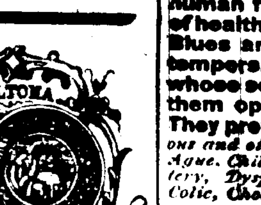

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à des [illegible]
Agence STAR NEW STYLE & FOREE'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT,

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

TROISIÈME PARTIE.

LE PRINCE TOTOR.

Suite.

Lazarine mit sous enveloppe cette lettre non signée — (elle ne signait jamais ces sortes d'épitres compromettantes) — et Marcel Langier la reçut, le lendemain matin, à l'heure de la seconde distribution....

XXI

Le premier mouvement de Marcel, après avoir lu la lettre reproduite par nous dans le précédent chapitre, fut un mouvement de défiance et de colère.

—Elle m'éloigne de nouveau....—murmura-t-il en froissant le papier sans initiales et sans signature—donc, elle prépare une trahison....—Mais je ne serai plus son jouet.... je veillerai, et malheur à quiconque viendra se placer entre elle et moi!....

Une seconde lecture de l'astucieux billet fit réfléchir le jeune homme et lui rendit un peu de sang-froid.

—J'ai tort décidément....—reprit-il—Ce qu'elle me dit peut et doit être vrai....—Je l'avais prévenue que ses mystérieuses allures exciteraient la curiosité de ses gens....—L'espionnage dont elle me parle était inévitable....—Elle semble sincère dans l'expression de ses regrets....—Pourquoi toujours accuser sans motifs? pourquoi me créer des chimères et m'infliger d'inutiles souffrances?.... Mes soupçons s'ils sont injustes, blesseront cette nature hautaine, irriteront cette âme orgueilleuse....—J'ai promis la confiance aveugle et la foi sans limites....—Elle ne me pardonnerait point d'oublier ma promesse, et c'est un triste rôle à jouer que celui d'amant jaloux s'embusquant aux angles de rue comme un mari trompé....—Mieux vaut croire et attendre.... l'attente d'ailleurs sera courte, elle le jure....—Allons, je m'impose le calme et je ferme mon âme au doute....—Si je m'abuse.... si je suis dupe, je le verrai bien vite.... Alors, dégagé de mon serment, j'aurai le droit d'agir....

Et Marcel—soulagé comme on l'est toujours quand on vient de prendre une résolution—s'habilla rapidement et sortit de chez lui pour aller déjeuner dans l'un des restaurants du boulevard.

Il était midi moins un quart au moment où il mit le pied sur le trottoir de la rue d'Amsterdam.

De l'autre côté de la rue un jeune homme, immobile sous une porte attendait depuis plus d'une heure en fumant un cigare et sans perdre de vue l'allée du numéro 40.

Les passants doués de quelque esprit d'observation remarquaient l'attitude patiente et significative de ce jeune homme, et se disaient:

—Il y a sans doute des petites dames dans la maison, d'en face.... C'est un amoureux à l'affût....

Ce qui rendait cette supposition vraisemblable, c'est qu'on voyait de temps en temps une main élégante écarter les rideaux d'une fenêtre; puis la tête blonde et fine d'une jolie curieuse, que la présence du guetteur semblait intriguer fort, apparaissait derrière le vitrage.

Nos lecteurs ont déjà deviné que le jeune homme en question était Hector Bégourde, prince de Castel-Vivant.

Quand Marcel sortit, l'ex-artiste, qui ne le connaissait que par les quelques mots de Lazarine esquissant un portrait parlé, le reconnut du premier coup d'œil, ou plutôt le devina, l'instinct de la rivalité aidant.

—Cette tournure militaire—pensa-t-il—ce visage un peu brun.... ces longues moustaches fines.... le ruban rouge....—impossible de me tromper, c'est lui.

Il laissa Marcel s'éloigner d'une vingtaine de pas puis, traversant rapidement la rue, il entra dans la maison que son rival venait de quitter et dit au concierge, en lui mettant dans la main une pièce de cinq francs:

—Ce monsieur décoré qui sort d'ici est bien le comte de Chazelles, n'est-ce pas, capitaine au 4e dragons?

Il reçut cette réponse:

—Non, monsieur....—C'est mon locataire, M. Langier, un officier qui ne l'est plus, ayant donné sa démission au gouvernement....

—Je me trompais.... une ressemblance....—Pardon de vous avoir dérangé.

—Il n'y a pas de mal....—murmura le concierge en regardant avec bienveillance la pièce de cent sous logée dans la paume de sa main.

Hector se mit en chasse aussitôt.

Marcel qu'il avait vu tourner à gauche, à l'angle de la rue, ne pouvait être loin. Il le revit bientôt, en effet, longeant d'un pas tranquille le trottoir de la rue de Londres, et il le suivit, en ayant soin de laisser entre le chasseur et le gibier une suffisante distance pour que le gibier ne soupçonnât point la poursuite du chasseur.

Chemin faisant il se disait:

—Vraiment belle tournure, ce garçon....—Une de ces élégances simples si fort appréciées par le prince Godefroy, mon excellent père.... et sa figure ne m'a point déplu....—A le voir ainsi jamais on ne le croirait capable de menacer une femme sur laquelle il s'arroge par la terreur des droits imaginaires!.... la plus odieuse des lâchetés!.... Il y a des mines trompeuses.... C'est étonnant, ma parole d'honneur!....

L'ex-lieutenant traversa la place, prit la rue de la Chaussée-d'Antin, puis le boulevard à gauche, franchit le seuil du café Riche où il déjeunait chaque matin, et s'attabla.

Hector entra par une autre porte et s'installa de manière à ne pas perdre Marcel de vue, tout en évitant d'attirer son attention.

Marcel très préoccupé et très soucieux, quoiqu'il en eût, avait peu d'appétit; cependant son repas se prolongea bien au delà des limites ordinaires.—Il cherchait à tuer les heures, comme un homme qui s'ennuie, dont l'existence est vide et bouleversée et qui ne sait à quoi employer les minutes interminables.

Il lut une demi-douzaine de journaux, sans comprendre un seul mot des phrases politiques que ses yeux parcouraient machinalement.

Son esprit était ailleurs....

Puis il demanda du papier et il écrivit une longue lettre qu'il serra dans son portefeuille lorsqu'il l'eut achevée.

Le déjeuner, les journaux et la lettre avaient pris beaucoup de temps.

Trois heures sonnaient au moment où Marcel paya l'addition et sortit.

Le coupé brun, capitonné de satin marron, qui servait à ses excursions avec Lazarine quand la jeune femme consentait à parcourir le pays de la fantaisie, venait tous les jours le chercher au restaurant.—Il attendait près du trottoir.

Il y monta.

Hector était à trois pas de lui et l'entendit donner cet ordre au cocher:

—Au Bois, par l'avenue de la Grande-Armée et la porte Maillot....—Faites le tour de la plaine de Longchamp, revenez par la route de l'Hippodrome, la route d'Auteuil, les lacs, l'avenue de l'Impératrice et ramenez-moi au Helder....

La course était longue et l'ex-officier désirait évidemment se livrer à une rêverie que rien ne viendrait troubler, puisque les trois quarts de la promenade devaient s'accomplir dans la partie la moins fréquentée du bois de Boulogne.

Les dernières paroles de Marcel dispensaient Hector de continuer immédiatement la chasse, et c'était fort heureux, car il semblait difficile que l'amant de Lazarine ne s'aperçût point qu'il était suivi sur cette route charmante et déserte longeant les rives de la Seine et conduisant au pont de Suresnes.

Vers quatre heures et demie, Hector était assis dans un angle du café situé boulevard des Italiens, en face de la rue du Helder dont il a pris le nom, et, tout en préparant une absinthe selon la formule, s'abritait derrière un journal déployé.

Le café du Helder a une réputation et une spécialité.

C'est là que les officiers de toutes les armes, de passage à Paris, se rencontrent à l'heure de l'absinthe et du bitter.

C'est là que des plus lointaines garnisons on se donne rendez-vous.

C'est là enfin que bon nombre d'anciens militaires, rentrés dans la vie civile, viennent serrer la main à des camarades restés sous les drapeaux.

Au Helder, on est tout surpris de voir une boutonnière vierge du ruban rouge, si cette boutonnière n'est point celle d'un très jeune homme.

Les mots: *promotion, mutation, ancienneté*, s'y répètent autant de fois par jour, à eux seuls, que tous les autres mots de la langue française.

Aucune phrase n'y retentit plus souvent que celle-ci:

—Garçon l'*Annuaire*!

Caché derrière le journal qui lui servait d'écran, le petit prince vit le coupé brun de Marcel Langier s'arrêter sur le boulevard, Marcel en descendre, fouler l'asphalte, entrer dans le café, échanger de cordiales poignées de main avec une demi-douzaine d'officiers de sa connaissance, et enfin s'asseoir au milieu d'un groupe où la conversation fut bientôt très animée.

Hector se trouvait en face d'un problème, et pour le résoudre il mettait sa cervelle à la torture.

—Comment provoquer ce garçon que je suis censé ne point connaître?—se demandait-il—Ou, ce qui vaudrait mieux et paraîtrait à la marquise mille fois préférable, comment me faire provoquer par lui?....

Aucune solution ne se présentait, il reprenait:

—Parbleu! il y aurait bien un moyen tout simple et parfaitement à la portée des plus médiocres intelligences.... Je n'aurais qu'à me lever, à aller à M. Langier, à lui dire en le saluant:—Monsieur, votre figure me déplaît! et à lui jeter mon gant au visage.... Ce serait infaillible, mais bien maladroit.... Ça ne se fait plus aujourd'hui, ces choses-là.... J'aurais l'air d'un fou ou d'une brute, et il me déplairait fort d'être taxé de folie ou de brutalité.

"Passe encore quand j'étais Hector Bégourde, artiste-peintre, comme disait Sta-Pi, mais le prince de Castel-Vivant, impossible!—Avant de consentir au duel les témoins provoqueraient une réunion de médecins aliénistes chargés d'étudier mon état mental....

"Décidément il faut chercher une solution plus pratique...."

Hector cherchait et ne trouvait pas.

Vers six heures et demie les habitués du Helder commencèrent à partir, mais l'ex-lieutenant s'attardait avec ses camarades.

Deux de ceux-ci l'invitèrent à dîner.

Il résista; ils insistèrent et comme il arrive presque toujours en pareille occurence, il finit par céder; tous trois, traversant le boulevard, se rendirent chez Bignon où ils prirent un cabinet, au grand désappointement d'Hector qui voyait l'occasion attendue reculer indéfiniment devant lui.

Voulant néanmoins s'acquitter en conscience de la tâche donnée par Lazarine, le prince se fit ouvrir un cabinet situé juste en face de celui des trois officiers.

—Combien de couverts, monsieur?—lui demanda le maître d'hôtel.

—Un seul.... répondit Hector distraitement.

Le maître d'hôtel regarda d'un air ébahi ce jeune homme qui se préparait à dîner seul dans un cabinet particulier.

Hector s'aperçut de cette stupeur dont il comprit la cause et se hâta d'ajouter:

—J'attends quelqu'un.... Mettez deux couverts.... Mais comme il est possible que la personne attendue me manque de parole, il faudra me servir tout de suite.

—Très bien... Monsieur veut-il écrire son menu?

—Servez-moi ce que vous voudrez....

—Très bien.... Quels vins faut-il monter?

—Ceux que vous voudrez....

—Très bien.... Monsieur sera content, s'en rapportant à moi.... Si la personne attendue arrive, qui demandera cette personne?....

—Cette personne demandera M. Hector.... répondit le petit prince qui ne voulait pas donner son nom à cause du voisinage des trois officiers.

—Très bien.... Je vais faire ouvrir les huîtres de monsieur....

Le maître d'hôtel allait sortir.

—Vous laisserez cette porte entr'ouverte.... lui dit Hector. Si cette personne arrive, je veux l'entendre venir.

—Très bien....

Le maître d'hôtel obéit religieusement à la dernière injonction d'Hector.

Par l'entrebâillement ménagé à dessein, le jeune homme voyait de sa place la porte du cabinet d'en face.

On ne pouvait sortir de ce cabinet sans qu'il le sût....

XXII

Le maître-d'hôtel livré à lui-même fit servir au dîneur solitaire un repas suffisant pour une demi-douzaine de convives, ce dont Hector s'aperçut à peine et ne se préoccupa guère, le chiffre de l'addition, quel qu'il fût, ne pouvant lui causer le moindre souci.

Ses réflexions lui coupaient l'appétit.

Il renvoya presque intactes les cailles en caisse, les faisans truffés, les écrevisses à la Nantua, but distraitement trois ou quatre verres de Château Latour, de Corton et de Moselle mousseux frappé, puis se mit à fumer des *planteurs* pour tuer le temps en prenant son café.

Qu'ils étaient loin les jours où ce festin plantureux et délicat, arrosé de grands vins, aurait ouvert au rapin Bégourde des horizons paradisiaques!

L'attente fut interminable.

Marcel Langier et les deux officiers, selon la coutume des camarades de régiment qui se sont perdus de vue et qui se retrouvent, prolongeaient leur causerie.

Ce fut seulement à minuit moins quelques minutes que les trois hommes quittèrent leur cabinet.

Hector avait payé d'avance afin d'avoir, au moment voulu, l'entière liberté de ses mouvements.

Il sortit à son tour et descendit derrière les dîneurs l'escalier conduisant à la rue de la Chaussée-d'Antin.

Les officiers, arrêtés sur le trottoir, dialoguaient de plus belle.

Nouvelle attente....—Le petit prince piétinait d'impatience.

Enfin, après un dernier et chaleureux échange de poignées de main, Marcel Langier quitta ses compagnons qui gagnèrent le boulevard, tandis que lui-même montait la rue de la Chaussée-d'Antin.

Hector reprit chasse, marchant maintenant très-près de l'homme qu'il poursuivait depuis le matin, et cherchant plus que jamais son prétexte.

Tout à coup il crut l'avoir trouvé.

Marcel fumait.

Le prince tira de sa poche un partagas.

—Je vais lui demander du feu....—se dit-il.—Ça ne se refuse jamais!.... Aussitôt mon cigare allumé je laisserai tomber le sien....—Il fera nécessairement un geste de mauvaise humeur.... Au lieu de m'excuser de ma maladresse, j'offrirai de rembourser le prix du cigare.—Il répondra que je suis grossier et il aura parfaitement raison....—Je prendrai mal la chose, et deux ou trois mots insolents me conduiront au but....—Ce sera du plus mauvais goût, mais je n'ai pas le choix des moyens....

Hector pressa le pas.

Une demi-seconde encore et il allait se trouver à côté de l'ex-officier.

Le hasard démolit sa combinaison.

Marcel, brusquement, jeta son *planteur* fumé aux trois quarts qui fit jaillir une gerbe d'étincelles en s'écrasant sur le pavé.

—Tonnerre de Bougival! murmura le petit prince avec une réminiscence du vieux temps....—Je me suis décidé trop tard....—On ne peut demander du feu à qui ne fume pas.

L'ex-lieutenant passa devant l'église de la Trinité et s'engagea dans la rue de Londres presque déserte.

C'est à peine si deux ou trois passants, largement espacés, foulaient les trottoirs.

—Il faut cependant en finir—pensa Totor. Dans deux minutes il sera chez lui. Recommencer demain le métier d'aujourd'hui, ça n'est pas drôle!.... Je vais me mettre à courir et le heurter en le dépassant.... Il m'appellera butor et il [illegible] .... je lui dirai.... Ce sera bête et brutal, parbleu! je le sais bien, mais encore une fois je n'ai pas le choix des moyens....

Hector pressa sa course.

Une réflexion l'arrêta net.

—Sapristi! se dit-il, les filous procèdent souvent ainsi.... C'est par un choc violent qu'ils préludent à la cueillette d'un porte-feuille ou d'une montre....—Si ce Langier, me prenant pour un pick-pocket, me met la main sur le collet et crie: *Au voleur!* les sergents de ville arriveront, et la course plate sur le trottoir de la rue de Londres étant difficilement explicable, je passerai la nuit au poste, tout prince de Castel-Vivant que je suis.

Tandis que le jeune homme monologuait de cette façon, Marcel qui ne s'était point arrêté tournait l'angle de la rue d'Amsterdam, sonnait à sa porte, rentrait paisiblement chez lui et, au lieu de se mettre au lit, écrivait à Lazarine une lettre de huit pages, la seconde de la journée, car on a deviné déjà que la longue épître rédigée au café Riche était à destination de la rue Murillo.

Hector prit une voiture et, très ennuyé, très découragé, se fit conduire à son hôtel avec le vague espoir d'être plus adroit le jour suivant ou mieux servi par le hasard, car dans la situation qui nous est connue il devait compter sur le hasard beaucoup plus que sur son adresse.

Abrégeons.

Le lendemain, jusqu'à sept heures du soir, les choses se passèrent exactement comme la veille.

Marcel en quittant le Helder alla dîner seul au café Riche où il avait déjeuné, puis se promena sur le boulevard et donna quelques poignées de main, sans presque s'arrêter.

Il évitait toute conversation suivie et semblait nerveux, impatient.

Arrivé en face des Variétés il hésita pendant quelques secondes; puis se [illegible]

(*A continuer.*)

N'oubliez pas d'aller visiter le nouveau magasin de A. Shwartz & Son, 161 Canal, entre Bourbon et Dauphine.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.